
RENCONTRE EN KARTIER



Diagnostic en marchant



Pour toute information complémentaire :
agora@kingersheim.fr
Tél. 03 89 57 04 07

Mairie - Place de la Libération
B.P. 80074 - 68262 KINGERSHEIM CEDEX
www.ville-kingersheim.fr



RENCONTRE EN KARTIER



Diagnostic en marchant



KINGERSHEIM

www.ville-kingersheim.fr

RETOUR SUR LE QUARTIER DAVERIO



Madame, Monsieur,

Suite à la déambulation dans le quartier Daverio le 20 avril 2023 à laquelle vous avez participé, et je vous en remercie, je m'étais engagé à revenir vers vous par écrit sur les différents points ayant été soulevés à cette occasion.

Ce document de synthèse reprend l'ensemble des problématiques ayant été abordées avec vous, ainsi que les suites qui ont été apportées ou vont l'être à plus ou moins long terme après étude des différents services de la Ville.

Voici quelques éléments de réponse généraux sur les questions intéressant l'ensemble des riverains.

Vous m'avez fait part d'un manque de places de stationnement et de la difficulté de circuler sur la bande à destination des personnes à mobilité réduite dans la rue du Stade.

Effectivement, le trottoir n'est pas parfait et les accès aux entrées charretières lui donnent un aspect incliné. Malheureusement, la seule option pour élargir la bande PMR et offrir plus de places de stationnement serait de mettre en place un sens unique ce qui aurait un impact sur la vitesse mais également sur l'organisation de la circulation dans les rues aux alentours. Au regard de la configuration de la rue du Stade, nous sommes au maximum de ce que l'on peut proposer en termes d'aménagement. Le respect de l'écartement du stationnement le long de cette bande piétonne permettrait de garder une largeur de passage nécessaire aux riverains en fauteuil roulant.

Vous m'avez signalé des incivilités dans les rues du quartier : limitations de vitesses non respectées – véhicules garés en nombre dans les rues - Gymakhana – Stop au niveau de la maison médicale non respecté – trottinettes sur les trottoirs.

Je ne peux que regretter ces incivilités routières. La Police municipale reste présente sur le terrain et nous pourrions programmer la pose de compteurs routiers afin d'évaluer la vitesse là où ce sera nécessaire.

S'agissant du stationnement dans les rues, je rappelle que les automobilistes sont invités à privilégier le stationnement dans leur cour et garage privés.

Enfin, les élèves du collège seront sensibilisés aux règles de circulation en trottinette à l'occasion des Journées de Prévention et de Sécurité (JPS) qui seront à nouveau organisées en novembre 2023.

Concernant le marquage « Zone 30 » qui ne serait pas assez visible au sol rue de Pfastatt.

Après vérification, je confirme qu'il est bien visible.

Enfin, s'agissant des incivilités des propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections canines de leur animal.

Je regrette ce comportement que l'on retrouve dans d'autres quartiers de la commune. La Ville met en place régulièrement des campagnes de sensibilisation sur ce sujet et continuera à le faire.

Espérant avoir répondu à vos interrogations et restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes salutations les plus cordiales.

Je vous souhaite un bel été et de belles vacances.

Le Maire, Laurent Riche



Retour sur les principales propositions faites lors de la déambulation du 20 avril 2023 : point d'avancement.

Demande d'un passage piéton depuis la rue du Stade vers la rue de l'Avenir.

Un passage piéton a été tracé entre la venelle piétonne et le N° 27 rue du Stade pour sécuriser la circulation des collégiens et des personnes venant de la venelle.

Demande d'installation d'un miroir au niveau de l'intersection rue de l'Etang / rue de Pfastatt et d'un ralentisseur dans la zone afin d'améliorer la visibilité et de réduire la vitesse.

Cette demande fera l'objet d'une étude à venir en lien avec les prochains aménagements rue de Pfastatt, les moyens de ralentissement à venir pouvant éventuellement suffire.

Constat de refus de priorité au niveau de l'intersection Monseigneur Hincky / Maréchal Leclerc.

Un contrôle effectué par la Police Municipale a mis en avant une circulation trop peu importante pour représenter un danger.

Le petit passage entre l'annexe mairie et la rue Behé est mal éclairé.

La pose d'un luminaire à détection sur le pignon du bat B sera étudiée.

Le bac à fleurs rue du Noyer n'est pas planté.

Effectivement, deux ou trois bacs dont les arbres sont morts, n'ont pas été replantés. Un projet de plantation sera proposé, notamment dans le cadre du Comité de Pilotage "Nature en Ville".

Constat d'incivilités dans la rue du Progrès : refus de priorité – limites de vitesses non respectées. La mise en place des chicanes ne donnent pas les résultats attendus.

Les chicanes avaient été mises en place dans la rue du Progrès à la demande des habitants et des services de secours. Ces aménagements ont été faits afin de résoudre les problèmes de stationnement abusifs et de vitesse, il y a peu d'autres options possibles. Les trottoirs sont à présent libérés. L'hypothèse de la mise en place d'un sens unique dans la rue ou celle d'un stationnement semi-mensuel offriraient une ligne droite aux automobilistes débouchant ainsi sur une augmentation de la vitesse.

Les comptages effectués pendant et hors périodes scolaires montrent un trafic routier sensiblement identique mais il est vrai avec une vitesse légèrement plus élevée hors périodes scolaires.

A relativiser tout de même puisque les vitesses supérieures à 40km/h ne représentent que 2,4 % des excès et une bonne partie d'entre-elles se produisent durant la nuit.

Stationnement gênant dans le petit virage rue de l'Avenir qui réduit la visibilité..

Une bande jaune a été tracée dans le virage pour empêcher le stationnement gênant la visibilité.